



Mon hébergeur a-t-il le droit de "hacker" mon forum ?

Par **tdforum**, le **08/06/2012** à **21:34**

Bonjour,

J'administre un forum avec quelques autres personnes, et j'ai reçu un e-mail de l'hébergeur me disant qu'il y avait une plainte concernant un contenu de notre forum. Ils m'ont fait savoir que pour l'instant ils allaient bloquer l'accès à notre forum avant de prendre une décision. En effet, le site est inaccessible et nous n'avons plus accès ni au FTP, ni au panneau de contrôle (cPanel) de notre site.

Mais nous avons tout de même pu accéder à la base de donnée.

Et nous avons découvert que quelqu'un de chez l'hébergeur a tout d'abord enregistré un compte sur notre forum, puis a consulté quelques articles. Ensuite, par un moyen que j'ignore, il a réussi à "hacker" le compte d'un administrateur du forum et a consulté des articles dans une section du forum réservée aux administrateurs.

Je voudrais savoir si de telles pratiques sont légales. (l'hébergement se situe au Royaume Uni)

Merci d'avance pour votre/vos réponses !

Par **tdforum**, le **09/06/2012** à **04:49**

J'ai maintenant découvert comment la personne de chez l'hébergeur s'y est pris pour "hacker" le compte de l'administrateur. Il a modifié l'adresse e-mail de cet administrateur directement dans la base de donnée: il l'a remplacée par une adresse email localisée chez l'hébergeur

puis sur le forum, il a rempli le formulaire pour réinitialiser le mot de passe de l'administrateur. Le nouveau mot de passe a donc été envoyé à son adresse e-mail. Ainsi il a pu s'identifier sur le forum comme étant un administrateur avec ce nouveau mot de passe. Assez gonflé je trouve...